

Charte d'engagement Handicap

Notre engagement pour une formation en ligne inclusive et accessible

LEARN TO ACT Formations est un organisme de formation proposant exclusivement des formations à distance. Conscient que le handicap ne doit jamais constituer un frein à l'accès à la formation, nous nous engageons à garantir des parcours de formation en ligne accessibles, inclusifs et adaptés aux besoins spécifiques de chaque apprenant, quel que soit son handicap, visible ou invisible, temporaire ou permanent.

Cette charte formalise notre engagement à mettre en œuvre des solutions pédagogiques, techniques et humaines afin de favoriser l'égalité des chances et l'accessibilité numérique pour tous.

1. Un accueil individualisé et confidentiel à distance

Dès l'entrée en formation, chaque apprenant a la possibilité de signaler une situation de handicap, de manière volontaire et confidentielle. Cette information peut être transmise lors de l'inscription ou à tout moment du parcours de formation.

Un référent handicap est identifié au sein de LEARN TO ACT Formations. Il est l'interlocuteur privilégié de l'apprenant pour analyser les besoins spécifiques, proposer des aménagements adaptés et assurer un suivi tout au long de la formation, dans le respect strict de la confidentialité.

2. L'accessibilité des plateformes et des outils numériques

Les formations étant dispensées exclusivement à distance, LEARN TO ACT Formations veille à utiliser des plateformes de formation en ligne et des outils numériques conçus pour être accessibles au plus grand nombre.

Les environnements de formation sont sélectionnés ou configurés de manière à être compatibles avec les technologies d'assistance (lecteurs d'écran, claviers adaptés, navigation simplifiée). Les interfaces sont structurées, lisibles et intuitives afin de limiter la surcharge cognitive et de faciliter l'accès aux contenus pédagogiques.

3. L'adaptation des contenus pédagogiques numériques

Les supports de formation sont pensés pour être accessibles et adaptables en fonction des besoins des apprenants. Lorsque cela est nécessaire, les contenus peuvent être proposés sous différents formats afin de faciliter la compréhension et l'apprentissage.

Cela peut inclure des supports écrits clairs et structurés, des contenus multimédias accompagnés de sous-titres ou de transcriptions, des documents numériques adaptés (polices lisibles, contrastes renforcés, hiérarchisation de l'information) ou encore des ressources complémentaires permettant de revoir les notions à son rythme.

Ces adaptations concernent notamment les personnes présentant des troubles sensoriels, cognitifs, psychiques, des troubles DYS, des maladies chroniques ou des troubles de l'attention.

4. L'adaptation des rythmes et des modalités de formation

Conscient que les contraintes liées au handicap peuvent impacter la disponibilité, la concentration ou la fatigabilité, Learn to Act Formations s'engage à proposer, dans la mesure du possible, des aménagements de rythme adaptés.

Les formations à distance permettent une plus grande flexibilité, notamment grâce à l'accès asynchrone aux contenus, à la possibilité de revoir les ressources pédagogiques et à l'adaptation du planning lorsque cela est compatible avec les objectifs de la formation.

5. L'accompagnement humain à distance

Même à distance, l'accompagnement humain reste au cœur de notre démarche. Les formateurs et équipes pédagogiques sont disponibles pour répondre aux questions, expliquer les consignes et accompagner les apprenants tout au long de leur parcours.

Des échanges individualisés peuvent être proposés (visioconférences, échanges écrits, appels téléphoniques) afin de lever les difficultés rencontrées et de sécuriser le parcours de formation.

6. L'adaptation des modalités d'évaluation à distance

Les modalités d'évaluation sont adaptées afin de garantir une évaluation équitable des compétences, sans discrimination liée à la situation de handicap.

Selon les besoins identifiés, des aménagements peuvent être mis en place, tels que l'allongement du temps d'évaluation, l'adaptation du format des épreuves (écrit, oral, projet, évaluation continue), ou l'utilisation d'outils numériques d'aide.

Ces adaptations ont pour objectif d'évaluer les compétences et les acquis de l'apprenant, et non les limitations liées à son handicap.

7. Le travail en réseau et l'orientation vers les dispositifs adaptés

Lorsque cela est pertinent, Learn to Act Formations peut orienter les apprenants vers des acteurs spécialisés du champ du handicap (AGEFIPH, FIPHFP, Cap Emploi, MDPH, etc.) afin de faciliter l'accès à des aides techniques, humaines ou financières complémentaires.

8. Une démarche d'amélioration continue

La politique handicap de **Learn to Act Formations** s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Les retours des apprenants sont pris en compte afin d'améliorer l'accessibilité des formations, des outils numériques et des modalités pédagogiques.

Notre objectif est d'adapter en permanence nos pratiques afin de garantir des formations à distance accessibles, inclusives et de qualité.

9. Contact – Référent handicap

Pour toute question relative à l'accessibilité des formations à distance ou à la mise en place d'aménagements spécifiques, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Référent handicap :

Nom : DONSIMONI Carla

Email : contact@learn-to-act.fr

Téléphone : 06.09.41.33.21

Notre engagement

À travers cette charte, Learn to Act Formations affirme son engagement en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion, en mettant tout en œuvre pour permettre à chaque apprenant de suivre une formation à distance adaptée à ses besoins et à ses capacités.